



Gilles Vercken

Avocat Associé

+33 (0)1 42 21 34 75

+33 (0)6 07 97 14 62

contact@verckengaullier.com

www.verckengaullier.com

Formation

- DEA droit de la propriété littéraire et artistique sous la direction du professeur André Françon (Paris II Assas)
- Certificat HEC Management (1994)

Langues

Anglais

Parcours professionnel

- Cabinet Denton Wilde Sapte (2002-2005)
- Cabinet Gilles Vercken (1995-2002)
- Commission Européenne (1994-1996)
- Art 3000 (1993-1996)
- Ellipse Câble Canal + (1993)
- SACD (1988-1993)
- SACEM-SDRM (1987)

Gilles Vercken est chargé d'enseignement dans les Masters dirigés par les professeurs :

- Valérie-Laure Benabou (Aix-Marseille)
- Adrien Bouvel (Strasbourg)
- Jean-Michel Bruguière (Grenoble)
- Jean-Pierre Clavier et Carine Bernault (Nantes)
- Agnès Robin (Montpellier)
- Pierre Sirinelli et Alexandra Bensamoun (Sceaux)
- Michel Vivant (SciencesPo Paris)
- Célia Zolynski et Mélanie Clément-Fontaine (Versailles Saint-Quentin)

Associations professionnelles

- Membre de l'International Association of Entertainment Lawyers (IAEL)
- Trésorier de l'Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur (AFPIDA)
- Membre du comité scientifique de Juriscom
- Membre de l'Association des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles (APRAM)

- Membre de l'Association Française Des Editeurs de Logiciels (AFDEL)

- Membre de Cyberlex (L'association du Droit et des Nouvelles Technologies)

- Membre de l'association Trans Europe Experts (TEE)
- Membre du Comité éditorial de la revue Propriétés Intellectuelles – en charge de la rubrique « Pratique et contrats » de la revue Propriétés Intellectuelles

- Membre du comité de rédaction de la Revue Lamy Droit de l'Immatériel (RLDI)

- Membre de l'AIPPI (Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle)
- Membre de la commission des auteurs salariés du secteur privé du CSPLA (Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique)

- Membre de la commission d'agrément des formules d'accès au cinéma du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) en tant que personnalité qualifiée

Gilles Vercken est aussi chargé d'enseignement à l'ENM (Ecole Nationale de la Magistrature) en droit de l'informatique dans le cadre de la formation continue des magistrats.